

Les *Essais*, 1595

annotés par Antoine de Laval et Pierre de La Mure

Édition partielle des notes d'Antoine de Laval et de Pierre
de La Mure

Par Alain Legros

27 mars 2023

Contient la transcription diplomatique, puis modernisée si besoin, des 40 annotations de Laval, puis de 26 des 517 annotations et références trouvées dans le corpus des 200 pages photographiées par Marie-Luce Demonet.

LAVAL

- Page de titre (de Proyart : *ill.* couverture et p. 2). À droite de la marque d'imprimeur, en grandes lettres soignées, déclaration liminaire à la première personne suivie d'une signature :

*J'ay cogneu & frequenté,
fort familièrement l'Auteur.
· De Laval ·*

J'ai connu et fréquenté fort familièrement l'auteur. De Laval.

Cette déclaration d'intimité tend à cautionner les notes autographes qui vont suivre. Elle présuppose au moins un ou une destinataire, qu'elle invite à lire, dans cet exemplaire, le livre de l'auteur, mais aussi le commentaire marginal, ainsi autorisé, d'un de ses « familiers ».

- Page de titre (de Proyart : *ill.* p. 2). En pied de page, ex-libris calligraphié :

Des Liures d'Antoine de Laval Geographe du Roy.
. 1597 .

- Préface (a4v). Marie de Gournay « nye⁺ » que Montaigne ait été « impudique » :

+ tellement que ceste Damoiselle ne faict point de conscience de lire dans ce liure l'Epigramme de Martial Quod futuit Glaphyran Antonius &c. contre le precepte de l'Apotre nec ulla nominetur spurcitia inter uos. &c. & encores ce quil allegue du Poëte Grec. Corruptunt bonos Mores colloquia praua.

+ tellement que cette demoiselle ne fait point de conscience [n'a pas honte] de lire dans ce livre l'épigramme de Martial « Quod futuit Glaphyran Antonius, etc. », contre le précepte de l'Apôtre « nec ulla nominetur spurcitia inter uos, etc. ». Et encore ce qu'il allègue du poète grec : « Corruptunt bonos mores colloquia praua ».

Le vers de l'épigramme d'Auguste transmise par Martial est cité par Montaigne dans l'« Apologie » (II, 12), p. 742 de l'édition Céard *et al.* des *Essais* de 1595 (Paris, La Pochothèque, 2001) avec cette traduction : « Parce que Antoine a baisé Glaphyra ... ». Les cinq vers suivants, cités eux aussi par Montaigne, sont à l'avenant. *Spurcitia*, ce sont des « propos obscènes », dont la sentence finale affirme qu'ils en viennent à « infecter les bonnes mœurs » : un mot de Ménandre que saint Paul cite dans sa Première épître aux Corinthiens et dont Érasme donne la version latine dans ses *Adages* (http://ihrim.huma-num.fr/nmh/Erasmus/Proverbia/Adagium_974.html).

- Préface (b1). Éloge emphatique de Montaigne par Marie de Gournay (aucune âme semblable à la sienne « depuis quatorze, ou quinze cens ans ») :

c'est une Hyperbole de femme passionnée & aveugle.

C'est une hyperbole [exagération] de femme passionnée et aveugle.

- Préface (b1). Suite de l'éloge de Montaigne par Marie de Gournay (s'il les avait admises, « personne n'eust pensé qu'il y eust eu faute aux nouvelles religions ») :

Que se peut il dire de plus impie inepte & impertinent ? . [sic]

Point final (même après point d'interrogation), là où La Mure clôt le plus souvent sa note par une barre oblique (/).

- Page 25 (I, 11). Sur l'expression « jargon prophétique », qui désigne le langage obscur des devins :

Ce mot Prophetique est pris icy largem[ent] pour devineur...

Ce mot (« prophétique ») est pris ici largement [au sens large] pour « devineur » [de devin]...

- Page 31 (I, 16). En face de six lignes soulignées où il est reproché à des ambassadeurs de n'avoir pas rendu compte intégralement au roi de leur mission :

devoir de l'Ambassadeur

Devoir de l'ambassadeur.

- Page 120 (I, 29). « Comme de vray nous n'auons autre mire de la verité, et de la raison, que l'exemple & idée des opinions & vsances du país où nous sommes. Là est tousiours la parfaite religion, la parfaite police » :

il se fust bien passé d'y mesler la Religion. car elle a d'autres appuys que les opinions & q[ue] la Raison mesme aya[n]t l'Autorité. au lieu que la Police n'a que l'exemple & l'experience.

Il se fût bien passé d'y mêler la religion, car elle a d'autres appuis que les opinions et que la raison même, ayant l'autorité au lieu que la police n'a que l'exemple et l'expérience.

Laval a débusqué ici une proposition relativiste, qui, selon lui, vaut pour la « police » (organisation variée de la société par les hommes), non pour la religion (révélée par Dieu même, donc universelle).

- Page 176 (I, 46) (de Proyart : *ill.* p. 12). Selon Socrate, un père doit « donner vn beau nom aux enfants⁺ » :

+ A ce propos se rapporte ce que dict l'Histoire d'Espagne de deux Ambassadeurs de france depeschez vers Alonse 9. pour traicter du mariage d'une de ses filles avec le Roy Philippe Loys .8. pere de S. Loys. l'une de ses [sic] Princesses estoit des belles & agreables dames de son temps, mais son nom estoit rude aux oreilles des francois [sic], & s'appelloit, Urraque. l'autre n'estoit ny si belle ny si gracieuse, Mais elle s'appelloit Blanche. Comme on les eust toutes deux faict voir aux Ambassadeurs. tout le monde croyoit, qu'ilz ne delibereroient pas seulement au choix & quilz demanderoient sans doute Madame Urraque Mais estans degoustez de son nom, ilz esleurent Madame Blanche. le nom de laquelle leur sembla plus sortable au françois. Quant à moy, je croy que Dieu disposa ceste Eslection pour le bien de nostre france comme les sages deportemmens [sic] de ceste sage Reyne Blanche en rendirent des preuues seignallées. De son nom se sont depuis appellées les veufues de noz Roys.

⁺ À ce propos se rapporte ce que dit l'histoire d'Espagne de deux ambassadeurs de France dépêchés vers Alphonse IX pour traiter du mariage d'une de ses filles avec le roi Louis VIII, père de saint Louis. L'une de ces princesses était des belles et agréables dames de son temps, mais son nom était rude aux oreilles des Français : [elle] s'appelait Urraque. L'autre n'était ni si belle ni si gracieuse, mais elle s'appelait Blanche. Comme [Quand] on les eut toutes deux fait voir aux ambassadeurs, tout le monde croyait qu'ils ne délibéreraient pas seulement au choix et qu'ils demanderaient sans doute Madame

Urraque. Mais étant dégoûtés de son nom, ils élurent Madame Blanche, le nom de laquelle leur sembla plus sortable [assorti] au français. Quant à moi, je crois que Dieu disposa cette élection pour le bien de notre France, comme les sages déportements [actions] de cette sage reine Blanche en rendirent des preuves signalées. De son nom se sont depuis appelées les veuves de nos rois.

- Page 187 (I, 48). Chez les Abyssins, « monter des grandes mules⁺ » est une marque de dignité :

⁺ *Dauid co[m]manda que lon mit son filz Salomon sur sa mule quand il le fit proclamer Roy par la ville de Ierusalem. 3 Roys. ch. 1. v. 33*

⁺ David commanda que l'on mît son fils Salomon sur sa mule quand il le fit proclamer roi par la ville de Jérusalem. *Troisième [ailleurs Premier] livre des Rois*, chapitre 1, verset 33.

Le texte de référence est celui de la Septante, qu'on peut ainsi traduire : « Et le roi leur dit : "Prenez avec vous les serviteurs de votre maître, placez mon fils Salomon sur ma mule, et conduisez-le à la fontaine de Gihon." »

- Page 206 (I, 56). « Celui qui appelle Dieu à son assistance, pendant qu'il est dans le train du vice, il fait comme le coupeur de bourse qui appelleroit la iustice à son ayde » :

notable.

- Page 222 (II, 3). À la suite de « Coustume de l'Isle de Cea. Chapitre III », où Montaigne admet le suicide dans certaines circonstances :

lequel n'a rien que de Payen, directement contraire a la Religion chrestienne il estoit bon pour Seneque. & non pour nous.

Lequel [chapitre] n'a rien que de païen, directement contraire à la religion chrétienne. Il était bon pour Sénèque et non pour nous.

- Page 253 (II, 8). Juges de ce temps « communément partisans de l'enfance & interessez » :

& interessez] il veut dire que la plupart sont Enfant [sic]

Et intéressés] il veut dire que la plupart sont enfant(s).

Glose aussi obscure pour moi que le mot commenté !

- Page 257 (II, 8). Le « bon Euesque » de Tricea, Héliodore, aime mieux renoncer à sa « prelature » que « de perdre sa fille » :

sa fille c'est l'histoire ou plustost fable de Theagenes & Chariclea.

« Sa fille » : c'est l'histoire, ou plutôt [la] fable de Théagène et Chariclée.

Ce roman grec du III^e ou IV^e siècle avait été traduit en français par Jacques Amyot en 1547.

- Page 261 (II, 10). « C'est icy purement l'essay de mes facultez naturelles, & nullement des acquises » :

De ce mot [Essay] je tire vn Argument que Lipsius & ses semblables estrangers qui n'entendent pas nostre Langue ont mal rendu le tiltre de ce ~~Livre~~ p-Essays par Gustus en Latin. quilz ont pris et mal de prægustare qui est l'essay que fait le gentilhomme

servant deuant le Roy cela s'appelle bien Essay. mais les Essays de ce Liure signifient autre chose que gouster. il a entendu conatus. comme dit le Poëte quicquid conabar dicere versus erat. tout ce que j'essayois a dire estoit vers c'est a dire essayer tenter pour voir s'il ne reussiroit a escrire a faire des Liures. comme font les apprentiz. ilz s'essayent a faire vn ouurage. cet vn mot icy qui marque la modestie de l'Auteur qui se moque de ces grandz faiseurs de Liures.

De ce mot « Essay », je tire un argument : que Lipse et ses semblables étrangers qui n'entendent pas notre langue ont mal rendu le titre de ce livre, « Essais », par *Gustus* en latin, qu'ils ont pris, et mal, de *prægustare*, qui est l'essai que fait le gentilhomme servant devant le roi. Cela s'appelle bien « essai », mais les « Essais » de ce livre signifient autre chose que goûter. Il a entendu *conatus*, comme dit le Poëte [Ovide] : « quicquid conabar dicere versus erat » (« tout ce que j'essayais à dire était vers »). C'est-à-dire dire essayer, tenter pour voir s'il ne réussirait à écrire, à faire des livres. Comme font les apprentis : ils « s'essayent » à faire un ouvrage. C'est un mot ici qui marque la modestie de l'auteur, qui se moque de ces grands faiseurs de livres.

La traduction de Lipse par *Gustus* se trouve dans une lettre qu'il a publiée en 1586 à Leyde. Je corrige « pour les apprentiz » (selon Courbet 1900, puis Millet 1995) en « font les apprentiz ». Malgré quelques caractéristiques graphiques reconnaissables, on peut hésiter sur l'attribution de cette note à Laval (J.-B. de Proyart, p. 10, l'attribue prudemment à l'« un des annotateurs de l'exemplaire »).

- Page 270 (II, 10). Dans leurs *Mémoires* les frères Du Bellay parlent à bon escient des batailles auxquelles ils ont participé, des pourparlers qu'ils ont menés et de tel ou tel mot du prince (ici François I^{er}) qu'ils ont servi et côtoyé (trois lignes soulignées) :

c'est aussi le subject qui les a fait écrire. car il y a bien difference entre écrire la vie d'un Prince ou ce qui s'est passé entre luy & ses voisins.

C'est aussi le sujet qui les a fait écrire, car il y a bien [beaucoup de] différence entre écrire la vie d'un prince ou ce qui s'est passé entre lui et ses voisins.

- Page 284 (II, 12). Correction d'une expression imagée (« faire barbe de foarre à Dieu », *i.e.* lui offrir des gerbes de paille en guise de blé) :

gerbe de foarre non pas barbe.

« Gerbe » de foarre [paille], non pas « barbe ».

Marie-Luce Demonet remarque ici et plusieurs fois ailleurs chez Laval l'usage d'un point médian que je ne reproduis pas, mais qu'on ne trouve pas chez la Mure.

- Page 313 (II, 12). « & l'encoleure des chameaux, & des austruches, ie la trouue encore plus releuée & droite que la nostre » :

mais il n'y a point d'animal qui ait l'épine du doz perpendiculairement & aplomb sur le doz ~~si non~~ sinon l'homme.

Mais il n'y a point d'animal qui ait l'épine du dos perpendiculairement et d'aplomb sur le dos [perpendiculaire au sol et verticale], sinon l'homme.

Montaigne conteste le *topos*, issu d'Ovide, pour qui l'homme seul peut tourner ses regards vers le ciel grâce à sa station debout, la tête droite dans le prolongement d'une épine dorsale verticale, donc « perpendiculaire » au sol (selon la glose un peu embrouillée de Laval).

- Page 325 (II, 12). « Car puis que le monde n'a point cogneu Dieu par sapience, il luy a pleu par la vanité de la predication, sauuer les croyans » :

ce mot auroit besoin de longue interpretation, & est bien perilleux ainsi tout cru. il se pouuoit dire en meilleurs termes & plus chrestiens.

Ce mot aurait besoin de longue interprétation et est bien périlleux ainsi, tout cru. Il se pouvait dire en meilleurs termes et plus chrétiens.

Laval, en croyant viser Montaigne, touche saint Paul, dont Montaigne cite en français plusieurs phrases successives de la 1^{re} Épître aux Corinthiens (I, 19-20), introduites par la formule d'usage : « car comme il est écrit... » ! Après avoir lu la note de Laval, La Mure écrira « Verité » en interligne au-dessus de « vanité » qu'il ne biffe pas pour autant.

- Page 334 (II, 12) (de Proyart : *ill.* p. 16). Toutes les religions se sont adressées à un seul et même Dieu « sous quelque visage, sous quelque nom & en quelque maniere que ce fust » :

ceste opinion est Heretique & tres perilleuse.

Cette opinion est hérétique et très périlleuse.

Ici comme ailleurs, Montaigne parle, non de Dieu lui-même, mais de « l'homme qui croit et qui prie ». Anthropologique plus que théologique, cette position était sans doute plus « périlleuse » qu'« hérétique ».

- Page 336 (II, 12). Montaigne déclare qu'il aurait mieux aimé adorer des bêtes que des hommes déifiés :

Ces propositions tiennent de la folle presumption en voulant auilir l'homme, & ne m'estonne si ceste Apologie est defendue a peine d'anatheme

Ces propositions tiennent de la folle présomption en voulant [de vouloir] avilir l'homme, et ne m'étonne [suis pas étonné] si cette « Apologie » est défendue à peine d'anathème.

Ce n'est pas l'« Apologie » de Montaigne (II, 12) qui était alors interdite, mais le livre de Sebond, ou plus exactement sa préface, comme le remarquait déjà en 1581 l'un des deux *consultores* romains des *Essais*, ouvrage qui ne sera mis à l'*Index*, et entièrement, qu'en 1676.

- Page 376 (II, 12) (de Proyart : *ill.* p. 14). Contre « les Geographes de ce temps », qui affirment que « mes-huy tout est trouué & que tout est veu » :

Ilz ne parlent pas ainsi & mesmes des Terres Australes ou ilz confessent ingenûment qu'il n'y a que les simples lisières de veues encores ne les scauent ilz pas no[m]mer toutes.

Ils ne parlent pas ainsi, et même des Terres australes où ils confessent ingénument qu'il n'y a que les simples lisières de vues. Encore ne les savent-ils pas nommer toutes.

Réplique d'un géographe de premier plan manifestement vexé, exact et modeste de surcroît.

- Page 381 (II, 12). Montaigne témoin de l'instabilité religieuse des Anglais (4 lignes soulignées) :

Religion changée souuent en Angleterre

Religion changée souvent en Angleterre.

Ici et par exception, simple balise de lecture.

- Page 397 (II, 12). « Comme nous disons aux débats de la religion », qu'il nous faudrait un juge neutre, ce « qui ne se peut parmi les Chrestiens » :

cela ne se dict que par les Athees.

Cela ne se dit que par les athées.

- Page 400 (II, 13). « Vne ame si rare & exemplaire ne couste elle non plus à tuer, qu'vne ame populaire & inutile ? » :

tuer une ame est une estrange façon de parler.

« Tuer une âme » est une étrange façon de parler.

La Mure poursuit cette réflexion à la ligne suivante : « *Il ni a que le Peché qui tue l'ame /* ».

- Page 407 (II, 15) (photographie manquante, transcription *in situ* en attente de vérification). Après avoir parlé des artifices par lesquels une femme se rend désirable, Montaigne évoque sans transition la « providence divine » qui « permet » les troubles civils et religieux de ce temps :

voicy une Periode mal logée & en suite de motz de debauche. où [?] il n'y a pas seulement la decence gardée mais ð semble y avoir quelque chose d'impie de faire ce mauvais meslange de choses du tout sacrées & divines avec ces discours folastres d'un [mam]ellon [?] d'une gorge, d'un vertugadin, d'une beauté venal [sic]. &c.

Voici une période mal logée et en [à la] suite de mots de débauche, où il n'y a pas seulement la décence gardée [non seulement la décence n'est pas respectée], mais [il] semble y avoir quelque chose d'impie de faire ce mauvais mélange de choses du tout [tout à fait] sacrées et divines avec ces discours folâtres d'un mamelon [?], d'une gorge, d'un vertugadin, d'une beauté vénale, etc.

Peu enclin à goûter le style de Montaigne « à sauts et à gambades », Laval s'indigne de ce passage soudain d'un sujet grave, et même sacré, à un sujet badin.

- Page 409 (II, 16) (*ill.* de Proyard : p. 19). Montaigne dit du « nom de Dieu » qu'il « est la piece hors de luy, la plus voisine » :

Le Nom de Dieu n'est pas une piece hors de luy, car leschole de Theologie dict Quicquid dicitur de Deo, aut cadit in Deum, Deus est. cela seroit bon à dire des aultres choses créées Mais non pas de Dieu.

Le Nom de Dieu n'est pas une pièce hors de lui, car l'école de Théologie dit : « Quicquid dicitur de Deo, aut cadit in Deum, Deus est. » Cela serait bon à dire des autres choses créées, mais non pas de Dieu.

Selon ce précepte, « tout ce qui est dit de Dieu ou se rapporte à Dieu est Dieu. » Il y avait assurément là matière à controverse. D'où, après consultation des textes sacrés, le prolongement de la note comme suit.

- Page 409 (II, 16). Suite de la note précédente, dans une écriture un peu différente (même scripteur ?) :

& pour cela j'ay noté sur le verset .17. du Pseaume 82. Et cognoscant quia nomen tibi Dominus. que le Targhum du Paraphraste Chaldean tourne ainsi. Tu es nomen tuum Domine .i. vous estes vostre Nom mesme ô Seigneur] De Laual.

Et pour cela [à ce propos] j'ai noté sur le verset 17 du Psaume 82 : « Et cognoscant quia nomen tibi Dominus », que le *Targum* du Paraphraste Chaldéen tourne [traduit] ainsi : « Tu es nomen tuum Domine », *id est* [c'est-à-dire] « Vous êtes votre Nom même, ô Seigneur ».] De Laval.

Si elle est bien de la main de Laval, cette extension à la note précédente a nécessité quelques recherches scripturaires (le *Targum* est une paraphrase en araméen de la Bible hébraïque). La signature de Laval après crochet fermant assume l'une et l'autre note.

- Page 426 (II, 17). « Le n'ai eu guere en manieient que mes affaires » :

il a esté Maire de la ville de Bourdeaux.

Il a été maire de la ville de Bordeaux.

Précision corrective : Montaigne s'est aussi occupé des « affaires » de sa ville.

- Page 445 (II, 19). Sur la « recepte de liberté de conscience », dont l'empereur Julien s'était servi pour « attiser le trouble de la dissention » (trois lignes soulignées) :

Liberté de conscience matiere de sedition

Liberté de conscience, matière [cause] de sédition

Pour Laval comme pour Montaigne, cette revendication des protestants n'était pas dénuée d'intention subversive, mais Montaigne envisage aussi le contraire dans les lignes suivantes : elle a pu « amollir » les consciences et ainsi sauvegarder l'unité du royaume.

- Page 447 (II, 20). « Les esprits communs & moins tendus » sont « plus propres & plus heureux à conduire affaires » :

témoins les Venitiens au pris des florentins.

Témoins les Vénitiens au prix [en comparaison] des Florentins.

- Page 448 (II, 21). Le prince ne doit pas déléguer à autrui la conduite de la guerre, car son office « est tout en action militaire » :

je nye que son office soit tout en la milice. son office est Pacique imponere morem. Hæ tibi erunt artes.

Je nie que son office soit tout en la milice [la conduite de la guerre]. Son office est « Pacique imponere morem. Hæ tibi erunt artes ».

D'après Virgile (*Énéide*, VI, 852): « Imposer la paix, tel sera ton métier », dit Anchise à Énée.

- Page 453 (II, 23). « Les premiers Romains employoyent à cet exemple les criminels : Mais depuis on y employa des serfs innocens, & des libres mesmes » :

Tertullian dict en son traicté de Spectaculis, qu'on y employoit captiuos aut malo ingenio seruos. & ne se faisoient ces jeux gladiatoires au commencement sinon comme Obseques & mortuaires qu'ilz disoient Parentare Manibus.

Tertullien dit en son traité *De spectaculis* qu'on y employait « captiuos aut malo ingenio seruos » [« les prisonniers et les esclaves malfaisants »], et ne se faisaient ces jeux gladiatoires au commencement sinon comme obsèques et mortuaires [funérailles] qu'ils disaient [qu'on appelait] « Parentare Manibus » [l'hommage aux Mânes].

- Page 453 (II, 23, dernière ligne). Usage massif, « en nos guerres », de mercenaires étrangers « engageants pour de l'argent leur sang & leur vie, à des querelles, où ils n'ont aucun interest » :

& noz secondz aux Duelz de ce temps.

Et nos « seconds » aux duels de ce temps.

Laval prolonge l'*explicit* du chapitre en évoquant les duels à quatre, fléau de son époque et de celle de Montaigne, où seul l'honneur des protagonistes était en jeu, non celui de leurs « seconds ».

- Page 484 (II, 33). César invite à sa table Catulle, son détracteur :

Humanité de Cæsar.

- Page 23 du Livre III (III, 3). « & toute sapience est insipide qui ne s'accomode à l'insipience commune » :

beau & notable mot

- Page 24 (III, 3). Montaigne déconseille aux femmes l'apprentissage des sciences (« Quand ie les voy attachees à la rhetorique, à la iudiciaire, à la logique, & semblables drogueris [...] ») :

Que deviendra icy sa fille d'alliance, qui en fait tant de monstre & en parolles & par escrit ?

Que deviendra ici sa fille d'alliance, qui en fait tant de montre [parade] et en paroles et par écrit ?

Cette « fille d'alliance », Marie de Gournay, préfacière et éditrice des *Essais* de 1595, semble être pour Laval une cible privilégiée. Lui seul annote ici, sans ménagement, sa longue préface (voir *supra*).

- Page 95 (III, 8). Faire « parade de son esprit, & de son caquet » devant les grands, « ie trouue que c'est vn mestier tres-messeant à vn homme d'honneur » :

j'ay des amiz Patriotes chargez de ce vice.

J'ai des amis patriotes [de mon pays ?] chargés de ce vice.

La « patrie » de Laval était le Bourbonnais ou le Forez voisin.

- Page 165 (III, 10). « Le n'ay point eu cett'humeur inique & assez commune, de desirer que le trouble & maladie des affaires de ceste cité rehaussast & honnorast mon gouvernement » :

l'Autheur a esté Maire de la Ville de Bourdeaux.

L'auteur a été maire de la Ville de Bordeaux.

Redite explicative (voir *supra*) : Montaigne fut maire *et gouverneur* de la « Ville et cité » de Bordeaux.

- Page 206 (III, 13). Évocation d'un gentilhomme d'une sobriété peu commune que Montaigne dit avoir rencontré et qui lui a assuré être « allé de Madril à Lisbonne, en plain esté, sans boire » :

Cestoit le Marquis de Pisani. chef des armes de Viuonne. qui a esté Ambassadeur en Espagne & puy à Rome.

C'était le marquis de Pisany, chef des armes de Vivonne, qui a été ambassadeur en Espagne et puis à Rome.

« Armes » au sens héraldique. Père de la future marquise de Rambouillet, Jean de Vivonne (1530-1599), marquis de Pisany et maréchal de France, a été ambassadeur en Espagne de 1572 à 1583, puis à Rome de 1585 à 1589 auprès de Sixte Quint. Henri IV a élevé sa seigneurie au rang de baronnie, puis de marquisat. Laval, par exception, livre ici une clé à la façon de Florimont de Raemond dans les marges de son exemplaire (disparu) des *Essais* de 1580.

LA MURE

- Page de titre (*ill.* de Proyard, p. 3) Signature, paraphe, date d'acquisition en haut de page :

PDelamure 1634

Pierre de la Mure 1634

En accord avec Ernest Courbet (*op. cit.*, p. CLII : « P. de La Mure »), Pierre plutôt que Charles, communément admis sans autre examen : on lit bien un « p » à l'intérieur du « D » initial, comme à la page 79 du Livre III (voir *infra*). Devenus beaux-frères par leurs mariages avec deux des filles d'Antoine de Laval, les deux cousins, peu après sa mort (1632), firent don aux Minimes de Roanne de plusieurs livres hérités de leur beau-père (Longeon 1970 : p. 398 note 55 et p. 403), mais manifestement l'exemplaire des *Essais* de 1595 qu'il avait annoté n'était pas du nombre, puisque l'une des annotations de Pierre, qui l'a acquis en 1634, est datée de 1653.

- Page 1 (I, 1). Des femmes autorisées à sortir d'une ville assiégée avec tout ce qu'elles pourraient « emporter sur elles », emmènent enfants, maris... « et le duc mesme » de Bavière, vaincu par l'empereur :

Exemple memorable de la vertu et generosite des femmes

Exemple mémorable de la vertu et générosité des femmes

À titre d'échantillon, première des très nombreuses balises de lecture, analogues à des manchettes, où La Mure (et non pas Laval, sinon par exception) résume le texte en regard. Il est parfois tentant d'attribuer à l'annotateur une idée ou une remarque qui n'est en fait qu'un résumé de quelques lignes de Montaigne.

- Page 6 (I, 3). En face de « *Calamitosus est animus futuri anxius* » (« Malheureux est l'esprit inquiet de l'avenir ») :

Sen. Ep. 99.

Sénèque, *Epistolæ*, 99.

Toujours à titre d'échantillon, une des nombreuses références placées par La Mure en regard des citations du texte pour indiquer leur source (ici renvoi aux *Lettres* de Sénèque), en se servant ou non d'informations annexées aux éditions des *Essais* de 1611, puis de 1617 (compléments apportés par Marie de Gournay).

- Page 17 (I, 9). La mémoire : « Platon a raison de la nommer vne grande & puissante deesse » :

Memoire grande Deesse /

Mémoire, grande déesse.

La très grande majorité des annotations de La Mure se trouvant en face de mots ou passages non soulignés, on peut penser que les soulignements sont de Laval et qu'ils ont tout au plus attiré l'attention de son successeur.

- Page 34 (I, 18). Exécution de « la plus belle Royne, vefue du plus grand Roy de la Chrestienté » (Marie Stuart, veuve de François II) :

Son Petit fils Charles Roy Dangleterre et Decosse na pas heu vn plus fauorable sort et a este decapite en Londres le 2^e feburier 1649. par jugement de ses subjects

Son petit-fils Charles, roi d'Angleterre et d'Écosse, n'a pas eu un plus favorable sort et a été décapité en [à] Londres le 2 février 1649 par jugement de ses sujets.

- Page 35 (I, 18). Morts bien « réglées » et parfaitement « composées » des trois personnes « les plus execrables » que Montaigne ait connues :

Le Cardinal de Richelieu le plus detestable de tous les Politiques qui a reduict les francois a la plus honteuse seruitude qu'on puisse concevoir est mort dans son lit plain de Gloire dhonneur et de biens en 1642 / le 4. Decembre.

Le cardinal de Richelieu, le plus détestable de tous les politiques, qui a réduit les Français à la plus honteuse servitude qu'on puisse concevoir, est mort dans son lit plein de gloire, d'honneur et de biens en 1642 / le 4 décembre.

Montaigne ne donnait pas les noms. La Mure actualise son propos.

- Page 49 (I, 20). Au lit, l'épouse doit laisser sa pudeur en même temps que sa chemise (« La bru de Pythagoras, disoit, que la femme qui se couche avec vn homme, doit avec sa cotte laisser quant & quant la honte, & la reprendre avec sa cotte ») :

La XIII^e Elegie Du 3^e liure des Amours Douide explique merueilleusement le debuoir dune femme dans ceste action / elle commence Non Ego ne peccés cum sis formosa

La 13^e élégie du 3^e livre des *Amours* d'Ovide explique merveilleusement le devoir d'une femme dans cette action / Elle commence [par] « Non Ego ne pecces cum sis formosa [recuso] ».

Dans les éditions modernes consultées, 14^e élégie du livre III des *Amours* : « Je ne te demande pas, toi qui es belle, de ne pas fauter »... mais seulement de ne pas m'en parler !

- Page 49 (I, 20). *Fiasco* sexuel dû à l'« indocile liberté » du « membre » viril :

quae nunc eccé Vigent intempestiua valentque nunc opus exposcunt militiamque suam id. ouid. Eleg. 6^e ejusdem lib. [Idem Ouidius, Elegia 6 ejusdem libri]

« Maintenant qu'il n'est plus temps, voici que mon membre retrouve sa vigueur, prêt à reprendre du service ! » (Ovide encore, 6^e élégie, même livre)

Dans les éditions modernes consultées, 7^e élégie du livre III des *Amours*.

- Page 53 (I, 21). Démade fait condamner un Athénien qui avait fait fortune en s'occupant de funérailles :

Il faudroit donq en ce tems condamner les gens dEglise qui ont augmente le prix des enterremens avec une auarice excessiue /

Il faudrait donc en ce temps condamner les gens d'église qui ont augmenté le prix des enterrements avec une avarice [avidité] excessive.

- Page 56 (I, 22). Montaigne témoin de l'extrême habileté d'un infirme qui se sert de ses pieds comme de mains (il coud, écrit, se peigne, joue aux cartes et aux dés, etc.) :

Piés faisans l'office des mains Jen ay veu vn écrire jouer du tambour des pies et fere mille autres actions qui nauoit point de bras

Pieds faisant l'office des mains. J'en ai vu un écrire, jouer du tambour des pieds, et faire mille autres actions, qui n'avait point de bras.

La Mure greffe le récit de sa propre expérience, également à la première personne, sur celui de Montaigne. Les *Essais* se prêtent à ce genre d'enrichissement par le lecteur, que l'auteur d'ailleurs

sollicite en ce sens (« qui voudra esplucher un peu ingenieusement [mes histoires] en produira infinis Essais » ; « il y a tousiours place pour un suyuant »...).

- Page 66 (I, 23). Clémence de l'empereur à l'égard de Cinna :

grande clemence Dauguste enuers cinna qui auoit conjuré contre luy. Corneille le plus excellent Poete comique de nostre temps a faict vne piece admirable sur ce sujet 1645

Grande clémence d'Auguste envers Cinna qui avait conjuré [comploté] contre lui. Corneille, le plus excellent poète comique de notre temps, a fait une pièce admirable sur ce sujet. 1645

Cinna ou la Clémence d'Auguste a été créée en 1641 et publiée en 1643.

- Page 73 (I, 24). « Tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois à la queste du grain » pour donner la becquée à leurs petits, « nos pedantes » ne font que « pilloter » la science dans les livres pour la regorger telle quelle sans même l'avoir mâchée :

belle comparaison

À titre d'échantillon, jugement esthétique de La Mure (et non de Laval, comme admis d'ordinaire). Cf. « comparaison excellente » (p. 358), « belle comparaison sur le fard des femmes » (p. 351), « deux comparaisons bien appliquées » (III, p. 40), etc., qui sont aussi de sa main.

- Page 131 (I, 34). Lorsqu'il était maire de Bordeaux, le père de Montaigne avait souhaité doter sa ville d'un service chargé d'enregistrer les petites annonces :

Cest ce quon apelle le bureau Dadresse qui a este establi de nostre tems par vn nommé Renodot a Paris avec les Gazettes 1634.

C'est ce qu'on appelle le « Bureau d'adresse », qui a été établi de notre temps par un nommé Renaudot, à Paris, avec les *Gazettes*. 1634.

Le « Bureau d'adresse » a été créé par Théophraste Renaudot en 1629 et le premier numéro de sa *Gazette* a paru en 1631.

- Page 159 (I, 40). Les choses n'ont pas de valeur en soi, elles ont seulement la valeur qu'on leur attribue :

Vne Dame meprisa vn manchon que le marchand voulut vendre soixante liures et en demanda un plus beau Il raporta du magasin le mesme auquel il donna prix de 150[#] quelle trouua tres beau et lachetta 100[#]

Une dame méprisa un manchon que le marchand voulut vendre 60 livres et en demanda un plus beau. Il rapporta du magasin le même, auquel il donna prix de [estima à] 150 livres, qu'elle trouva très beau et acheta 100 livres.

- Page 177 (I, 46) (de Proyart : *ill.* p. 11) Pouvoir du « nom sacrosaint de la Vierge mere de nostre Sauueur » selon le récit de fondation de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers :

On en trouue escrit autant de Charles 8. Roy de france, qui ayant vne fille pour se diuertir qu'on luy auoit amené [sic] la pressant de se soumettre a sa volonte elle y resista, et le forca de sarréter a raison du nom de Marie quelle portoit, ce quil fit avec respect et non seulement sabstint de luy faire aucune injure, mais luy donna 10000[#] pour se marier : beaucoup attribuent la victoire quil obtint a fournoüe a une si religieuse action

On en trouve écrit autant de Charles VIII, roi de France qui, ayant une fille pour se divertir qu'on lui avait amenée, la pressant de se soumettre à sa volonté, elle y résista et le força de s'arrêter à raison du nom de Marie qu'elle portait, ce qu'il fit avec respect et non seulement s'abstint de lui faire aucune injure, mais lui donna 10000 livres pour se marier. Beaucoup attribuent la victoire qu'il obtint à Fornoue à une si religieuse action.

- Page 223 (II, 3). « Plus d'espreue de fermeté en Regulus qu'en Caton » :

Il y a plus de generosité a souffrir les aduersites de la vie qua se faire mourir /

Il y a plus de générosité à souffrir les adversités de la vie qu'à se faire mourir.

- Page 259 (II, 9). Inconvénient des armures trop lourdes et par trop défensives :

la maniere de combatre a bien change depuis le tems que lautheur escriuoit puisque a present nul ne porte de cuirasse ni haultes armes dans ces occasions 1653.

La manière de combattre a bien changé depuis le temps que [où] l'auteur écrivait, puisque à présent nul ne porte de cuirasse ni hautes armes dans ces occasions. 1653.

Pour une mobilité plus grande, l'infanterie, en plein essor, s'arme plus légèrement.

- Page 307 (II, 12). Exemples de chiens vengeurs de leurs maîtres assassinés :

Il ne met pas le Duel du chien de mondidier contre machaire assassin de son maistre /

Il ne met pas le duel du chien de Montdidier contre Machaire, assassin de son maître.

Nouvel exemple d'enrichissement du texte de Montaigne. Fait ancien ou légende : Aubry de Montdidier ayant été assassiné par Richard de Macaire sous les yeux de son chien et l'animal ayant agressé depuis le meurtrier croisé par hasard, un duel entre l'homme et le chien est décidé, qui s'achève sur la victoire du chien et la pendaison du coupable après aveu.

- Page 376 (II, 12). « Ce grand corps que nous appelons le monde est chose bien autre que nous ne jugeons. Platon dit qu'il change de visage à tout sens » :

Le monde change de visage a tout moment /

Le monde change de visage à tout moment.

Cette annotation attribuée à Laval (de Proyart : p. 15, avec reproduction de la page en regard et commentaire élogieux) est en fait de La Mure, comme le montre la comparaison des mains et l'usage de la barre oblique terminale. En substituant « moment » à « sens », cette balise de lecture ne fait que reproduire, à un mot près, le texte de Platon cité par Montaigne.

- Page 400 (II, 13). « Vne ame si rare & exemplaire ne couste elle non plus à tuer, qu'une ame populaire & inutile ? » :

Il ni a que le Peché qui tue l'ame /

Il n'y a que le péché qui tue l'âme.

La Mure renforce ainsi l'annotation de Laval qu'il prolonge : « tuer une ame est une estrange façon de parler » (voir *supra*, même page).

- Page 409 (de Proyart : *ill.* p. 19). Il n'est rien « de si propre & si ordinaire à corrompre la chasteté des femmes que de les paistre & entretenir de leurs louanges » :

Premier degre de la corruption des femmes est de les loüier /

[Le] premier degré de la corruption des femmes est de les louer [flatter].

- Page 452 (II, 23). Certains pensent qu'il serait bon, « pour nostre commodité », d'envoyer la « ieunesse bouillante [...] deriuier à quelque guerre voisine » :

M^r De salli grand Politique disoit quil faut en France une saignée de 100000 hommes de cinq en cinq ans /

M^r de Saily, grand politique, disait qu'il faut en France une saignée de 100000 hommes de cinq en cinq ans.

Dans la suite du texte, Montaigne doute que ce « détournement » cynique soit agréée par Dieu, même si la guerre « voisine » est moins désastreuse que la « civile ».

- Page 466 (II, 29). Castrations volontaires pour différents motifs (exaspération conjugale, honte d'une impuissance occasionnelle...) :

De nostre siecle le prier de Paray le monial accuse dauoir engrosse vne religieuse et menace destre puni de mort pour sa justification en fit de mesme et sestant faict voir a ses com^{res} [?] en cet estat fut absous et conserue en son benefice sur ceste action fut faict ce Distique Cum monaca coiit Monacus sciditque Pudenda / quid timeat cum sit jam sine teste Reus /

De [En] notre siècle, le prier de Paray-le-Monial, accusé d'avoir engrossé une religieuse et menacé d'être puni de mort, pour sa justification en fit de même et, s'étant fait voir à ses compères [?] en cet état, fut absous et conservé en son bénéfice. Sur cette action fut fait ce distique : « Cum monaca coiit Monacus sciditque Pudenda / quid timeat cum sit jam sine teste Reus ».

Distique grivois fondé sur un mot à double sens : « Une fois que le moine qui a forniqué avec la moniale s'est coupé les parties honteuses, que peut-il craindre si on l'accuse, puisqu'il n'y a plus de *testis* [témoin et testicule] ! »

- Page 506 (II, 37). De père en fils les Montaigne se sont toujours passés de « medecine », ils sont pourtant morts à un âge avancé :

quand on portoit a une bonne vieille femme de nostre ville vne medecine ou un autre remede a prendre par la bouche elle en lauoit le tuyau de sa bassie ou lon lauoit sa vesselle

Quand on portait à une bonne vieille femme de notre ville une médecine [purge] ou un autre remède à prendre par la bouche, elle en lavait le tuyau de sa bassie [son évier] où l'on lavait sa vaisselle

- Page 50 du Livre III (III, 5). Souvenir d'enfance de Montaigne : tel homme, qui par pudibonderie châtrait les statues antiques de sa ville, aurait dû aussi s'en prendre aux « chevaux, & anes, & nature en fin » :

Mr Desnoyers de nostre siecle a couuert toutes les nudites aux statues ou peintures de fontainebleau Ce questant veu par la Reine Christine de suede elle dict ce vers Relligio potuit tantum suadere malorum

Mr Desnoyers, de [en] notre siècle, a couvert toutes les nudités aux [des] statues ou peintures de Fontainebleau, ce qu'étant vu par la reine Christine de Suède, elle dit ce vers : « Religio potuit tantum suadere malorum. »

De François I^{er} à Louis XIV, le regard sur les nus de Fontainebleau (peintures et sculptures) avait manifestement changé. La reine philosophe (échanges avec Descartes) cite un vers fameux de Lucrèce, que cite aussi Montaigne en un autre contexte : « Que de méfaits la religion a-t-elle pu inspirer ! »

- Page 79 (III, 6). Montaigne dit ne supporter « ny coche, ny littiere, ny bateau » :

mon inclination est toute pareille hors la voicture par eau PDelamure

Mon inclination est toute pareille, hors la voiture par eau. Pierre de La Mure.

En lui parlant de lui-même, Montaigne amène son lecteur à faire retour sur soi, comme il arrive souvent dans la conversation... Si l'on excepte les références des citations, il s'agit là de la dernière annotation portée par La Mure dans les marges de cet exemplaire, comme le signale sa signature (avec « p » inclus dans le « D » initial : voir l'ex-libris de La Mure *supra*) suivie de son paraphe.

N.B. Faute d'avoir accès aux pages originales ou, à défaut, à des photographies qui en auraient été faites, je ne me prononce pas sur l'attribution à Laval ou à La Mure de certaines annotations relevées par mes prédécesseurs : Courbet (p. 319 : le Tasse ; III p. 98 : Tacite), Hoffmann 2007 (p. 262 : Boccace et Rabelais, « mauvais livres »), de Proyart (p. 74, 168, 192, 233, 236, 247, 423, 425, 430, 431, 437, III p. 57 ; mais 22 des notes du corpus examiné qui sont attribuées dans ce catalogue à Antoine de Laval sont en fait de la main de Pierre de La Mure).

Autres mains

- Page 67 (I, 23). Note au crayon. Montaigne dit mépriser toujours la médecine (et non pas les médecins), mais aller jusqu'à la haïr quand il est malade :

Contre la medecine

- Page 212 (II, 1). Manicule en marge gauche, l'index pointé vers une phrase soulignée : « C'est vn mot de Demosthenes, dit-on, que le commencement de toute vertu, c'est consultation & deliberation, & la fin & perfection, constance. » :

